# Michel C. de BENNETOT

## Candidat R P R pour l'Union de la Majorité
## Député Sortant



*50 ans, marié, 4 enfants.*

*Ancien élève de l'Ecole Navale.*

*Docteur ès sciences physiques de l'Université de Paris.*

*Fondateur en 1958 et Directeur, depuis cette date, d'une entreprise décentralisée de Paris à Brest en 1963.*

*Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au titre de la Recherche Scientifique, et des Palmes Académiques.*

*Elu* **Député du Finistère,** *circonscription de Brest-Ville, en juin 1968. Réélu en mars 1973.*

*Elu* **Conseiller Général du Finistère** *en 1970 (canton de Brest-Centre). Réélu en 1976.*

*Elu* **Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées de l'Assemblée Nationale** *en octobre 1969. Réélu chaque année à ce poste depuis cette date.*

## Remplaçant : **Joseph LE BAIL**

*45 ans, marié, 4 enfants.*

*Ancien intendant universitaire.*

*Directeur d'une entreprise agro-alimentaire, à Brest.*

## Électrices, Électeurs
## de Brest, Bohars, Gouesnou et Guilers

**Député sortant de la circonscription,** je sollicite à nouveau votre confiance aux élections législatives de mars 1978.

Par deux fois, en 1968 et en 1973, vos suffrages ont fait de moi votre représentant à l'Assemblée Nationale.

**J'ai le sentiment d'avoir rempli avec efficacité le mandat qui m'a été confié et d'avoir tenu fidèlement les engagements que j'avais pris.**

Sur le plan politique, mes opinions vous sont connues. J'ai soutenu l'action du Général de GAULLE puis, après son départ, celle de Georges POMPIDOU et de ses Premiers ministres. Sans sectarisme, j'ai voté en conscience ce qui me paraissait favoriser l'évolution de notre pays vers plus d'équité et l'engageait dans la voie du progrès économique.

Au cours de la dernière législature, j'ai fait partie, à l'Assemblée Nationale, du groupe parlementaire de l'UDR, devenu aujourd'hui celui du Rassemblement Pour la République, qui a apporté ses suffrages aux gouvernements de Jacques CHIRAC puis de Raymond BARRE, tout en marquant parfois clairement à ce dernier des réserves sur certains points.

Lors des campagnes électorales précédentes, je vous avais dit que, sur le plan de notre circonscription, **ma première préoccupation concernait l'emploi. J'ai conscience que mes interventions en faveur de la Marine Nationale, du développement du port de commerce, des entreprises décentralisées, notamment, ont obtenu des résultats positifs qui ne sont d'ailleurs pas contestés.**

A l'Assemblée Nationale, outre la responsabilité particulière qui a été la mienne comme Vice-Président de la Commission de la Défense, j'ai participé à tous les grands débats et j'ai travaillé, dans le cadre du Mouvement auquel j'appartiens, à la préparation des lois, en particulier à celles du domaine économique et social.

# Une échéance capitale

Les élections de mars 1978 constituent pour la France et pour les Français une échéance capitale en raison de l'assaut de l'opposition qui tente, malgré les profondes divergences apparues entre ses deux principaux partis, de prendre le pouvoir.

L'enjeu de ces élections n'est pas un infléchissement de la politique actuelle ; **c'est un véritable bouleversement de la société que l'opposition entend mettre en œuvre.** Son programme est généreux sur le plan social mais il se fonde sur des mesures économiques inacceptables car irréalistes.

**Il n'y aura pas de collectivisme à la française.** Si l'opposition l'emportait et mettait en place la société collectiviste qu'elle propose ce serait, au bout de peu de temps, comme partout où ces idées ont été appliquées, l'échec économique entraînant l'impossibilité de financer la politique sociale.

De plus, **profondément attaché, comme l'écrasante majorité d'entre vous, à la liberté** que notre pays connaît heureusement depuis longtemps, **je refuse catégoriquement le Programme Commun** car son application nous conduirait vers un régime où les Français de tous âges et de toutes conditions se verraient privés, par un Etat bureaucratique et par des syndicats politisés, d'organiser leur existence comme ils l'entendent.

# Pour la Majorité et pour le R P R

J'ai apporté mon adhésion à Jacques CHIRAC lorsqu'il a fondé, en décembre 1976, le Rassemblement Pour la République. Son action énergique et courageuse a permis de constituer un **Mouvement puissant,** fortement enraciné dans les différentes régions de France, **aux options politiques nettes.**

En votant pour le RPR, vous votez pour des candidats qui ont, sans équivoque, choisi leur camp :

— **celui de la liberté pour la France,** qui doit rester indépendante des super-puissances au sein d'une Europe qui s'organise progressivement ;

— **celui de la liberté pour les Français** dont la capacité d'entreprendre, notamment pour les commerçants, les artisans, les cadres, les professions libérales, ne doit pas être diminuée car elle est la condition de la prospérité pour notre économie et, par suite, de l'aptitude à maintenir et à créer des emplois ;

— **celui de la justice sociale** car, à notre époque, il faut protéger par la loi ceux que leur âge, leur condition physique, leur position dans l'économie, placent en situation difficile dans notre société. Des progrès considérables ont été accomplis dans cette voie depuis vingt ans. Le RPR souhaite que cette œuvre de justice sociale soit poursuivie efficacement et sans démagogie.

Sur le plan brestois, **je m'engage,** si je suis réélu, **à agir en priorité, comme précédemment, en faveur de l'emploi** qui pose le problème le plus grave et pour lequel j'ai la conviction que les solutions préconisées par l'opposition n'apporteraient aucune amélioration, bien au contraire.

**A chacune et à chacun d'entre vous,** par ailleurs, sans distinction d'opinion politique, **mon concours** — qu'attestent 28 000 lettres écrites depuis juin 1968 — **demeurera acquis** si je continue de siéger à l'Assemblée Nationale.

# *Électrices, Électeurs,*

**Rejetez le programme collectiviste de l'opposition.**

**Votez pour la Majorité, votez pour le R P R.**

**Votez Michel C. de BENNETOT.**

***VIVE LA RÉPUBLIQUE***

***VIVE LA BRETAGNE***

***VIVE LA FRANCE***

Remplaçant : **Joseph LE BAIL**

Vu : le candidat.

Imp. I.C.A. BREST